

30 mars 2023

Procès-verbal du Conseil d'école.

Membres :

Enseignants :

M. Marc AUBERTIN, Directeur
M. Sébastien GENDERA
Mme. Audrey FIORINI
M. Jérôme STRACH
Mme. Mylène MAFFEIS
Mme. Charline GUTH
Mme. Virginie LECOMTE

Représentants municipaux :

Mme. Audrey VIAL, Adjointe au Maire

Parents d'élèves élus :

Mme. Maeva DUBOIS JULIEN
M. David GAUTIER
M. Laurent BELIN
Mme. Déborah VALOGGIA
Mme. Wassila BOUGHEDID

Membres excusés :

Mme. Nathalie SOMMERLATT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Hayange
Mme. Marion METZ
Mme. Laetitia CORREDERA

Ordre du jour.

- Evaluation de l'école.
- Projet d'école.
- Effectifs actuels et prévisionnels pour 2023/2024.
- Résultats des élèves au collège.
- Point sur la remise en service du bâtiment de l'accueil périscolaire.
- Parcours culturel.
- Bilan de la classe de neige.
- Remerciements.
- Travaux et entretien à prévoir dans l'école.
- Bilan financier

La séance débute à 16h30. Les points de l'ordre du jour sont successivement abordés.
Le Président de la séance prie l'assemblée de bien vouloir excuser Mme. Nathalie SOMMERLATT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Hayange.

1. Evaluation d'école

L'évaluation d'école est présentée aux membres du conseil.

L'évaluation d'école est composée de deux étapes successives, une auto évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement et une évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs.

Des expérimentations ont eu lieu au cours des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 permettant ainsi au Conseil d'Évaluation de l'École de fixer un cadre général.

L'auto-évaluation peut mobiliser l'ensemble des acteurs : enseignants, AESH, personnels de la collectivité dont les ATSEM, parents d'élèves, élèves et partenaires participant de manière importante à la vie de l'école le cas échéant...

Le pilote du groupe d'évaluateurs externes programme en concertation avec les directeurs une visite dans l'école, puis un temps de restitution des premières conclusions du rapport d'auto-évaluation.

L'évaluation externe prend appui sur l'auto-évaluation pour valoriser les réussites, les priorités définies au niveau de l'école et réfléchir ensemble aux points d'amélioration.

Pour l'école Victor Hugo, il a été décidé de réaliser l'auto-évaluation en mobilisant enseignants, parents et enfants. Pour ce faire, il a été proposé aux parents de répondre à un questionnaire en ligne. Les enseignants ont également répondu à un questionnaire et il en a été de même pour les élèves de cours moyen.

La synthèse de l'ensemble de ces données étant chronophage et le temps pour la réalisation de cette auto-évaluation très limité, il a été décidé de ne pas solliciter les structures périscolaires.

2. Projet d'école

Le nouveau projet d'école a débuté sa première année de fonctionnement.

Pour rappel, les trois points à développer sont les suivants :

- Amélioration des compétences dans la résolution de problèmes.
- Développement des enseignements et des actions dans le cadre de l'éducation au développement durable.
- Développement du parcours culturel afin de construire un bagage culturel chez chaque enfant.

Le premier point est travaillé par des activités quotidiennes de résolution de problèmes au sein de la classe avec des séquences dédiées. Le deuxième point est travaillé dans chaque classe selon les programmes et par des actions spécifiques (tri des déchets, plantation dans l'arboretum, suivi des plantations, étude de la biodiversité locale...). Le dernier point sera développé dans le point numéro 6.

3. Effectifs actuels et prévisionnels pour 2023/2024.

Les effectifs actuels sont de 156 élèves.

Les inscriptions en CP ne sont pas encore réalisées. En tenant compte des élèves quittant l'école et des effectifs de grande section, les effectifs devraient être stables pour l'année à venir.

4. Résultats des élèves au collège.

L'école a été destinataire des bulletins du premier semestre des anciens élèves de CM2. La moyenne des anciens élèves scolarisés dans l'enseignement public pour le 1^{er} semestre s'élève à 15,4/20.

Les résultats aux évaluations de 6^{ème}, pour les élèves qui ont intégré le collège de Fontoy sont bons, voire très bons. Ils sont supérieurs dans tous les domaines aux moyennes nationales.

Un compte-rendu sommaire est présenté à l'assemblée.

5. Point sur la rénovation du bâtiment de l'accueil périscolaire.

La remise en service du bâtiment périscolaire va bientôt être effective. Par conséquent, les entrées et sorties de l'école seront de nouveau modifiées. Les élèves entreront et sortiront tous par l'entrée principale. Mme l'Adjointe fait un point sur l'échéancier.

Le portail situé rue du Conroy ne sera plus utilisé que par les élèves prenant le bus.

Il sera de nouveau possible de venir à l'école en vélo. Pour cela, les élèves entreront pied à terre par le portail situé près du local des pompiers et déposeront leur casque dans le sas de l'école. Seuls les vélos non motorisés seront acceptés. Les trottinettes mécaniques ou électriques, les vélos électriques, les rollers, les skates et autres engins à roues seront interdits. Une note sera communiquée aux parents sur ce sujet.

6. Parcours culturel.

Le parcours culturel est développé dans le cadre du projet d'école, cette année il est mis en place, et consiste en une participation à différents spectacles et animations culturelles en fonction de leur disponibilité dans le territoire proche. Citons « Ecole et Cinéma » pour deux classes (CP et CP/CE1), « Allo Cosmos » spectacle vivant à l'Arche de Villerupt pour les CE1 et CM1, la classe de neige pour les CM1/CM2 et CM2, le concours Mosel'lire pour 3 classes, les interventions de la bibliothèque municipale pour toutes les classes, le spectacle théâtral en langue anglaise pour toutes les classes, l'intervention musicale et la création de chansons pour deux classes avec la chanteuse Khôl et l'activité chorale pour tous les élèves volontaires.

7. Bilan de la classe de Neige

M. Strach et M. Gendra ont réalisé un travail conséquent afin de permettre aux élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 de partir une semaine en classe de neige. Les enfants ont fait du ski, ont passé les diplômes de l'école de ski, ont parcouru la montagne à raquettes, ont découvert le milieu montagnard...

M. Gendra et M. Strach ont présenté un compte-rendu détaillé de cette semaine passée à Valloire. Tout s'est bien déroulé, la satisfaction des élèves et de leurs parents, ressentie par l'intermédiaire du Blog de l'école, entre autres, semble être totale, il n'y a pas eu d'incident particulier.

Comme chaque année, l'école a recherché toutes les solutions pour limiter le coût de cette sortie. L'association de parents d'élèves fournit un travail considérable dans la récolte de fonds en organisant des actions qui concernent l'ensemble des résidents boulangeois.

Cette classe de neige conclut la scolarité élémentaire de chaque enfant passant par l'école du village et fait découvrir à chacun un milieu différent ainsi que la vie en collectivité, l'entraide et la coopération, expérience qui ne se renouvellera jamais pour certains élèves. Ce séjour permet, de plus, le développement de l'autonomie individuelle de chacun.

8. Remerciements.

Le conseil remercie la municipalité pour les subventions accordées pour le financement partiel des transports nécessaires aux sorties culturelles. Il remercie également la municipalité pour la remise à niveau de la salle informatique.

Le conseil remercie les services techniques et administratifs de la mairie pour leur réaction rapide dès que des problèmes interviennent.

Le conseil remercie l'association des parents d'élèves pour la participation financière aux sorties culturelles ainsi que pour l'importante participation financière à la classe de neige.

Le conseil remercie le centre socio-culturel Le Sillon pour sa participation financière dans l'activité de création musicale avec la chanteuse Khôl.

Le conseil remercie M. Rizzolo pour ses interventions dans l'école pour le projet bibliothèque et pour son implication musicale dans la chorale ainsi que son dynamisme et son implication dans les trois projets Mosel'Lire.

Le conseil remercie également les parents qui ont donné de leur temps pour accompagner les élèves dans les différentes sorties extérieures (cinéma, Arche et classe de neige).

9. Travaux à prévoir dans l'école.

Le problème de l'entretien des locaux reste d'actualité. Le ménage est fait de manière chaotique, les prestations sont médiocres, les sols s'encrassent, les sanitaires s'entartrent, les tables sont mal nettoyées...

Les robinets éclaboussent, un détartrage semble nécessaire. Les distributeurs de savon se décrochent facilement, ce qui provoque l'écoulement du savon, ne pourrait-on pas les changer ?

10. Bilan financier

Sur le compte de L'ASE Ecole Victor Hugo : 4557,65€ dont 2707,14 € destinés au financement de la classe de neige.

Remarques :

- Une question concernant l'activité natation est posée, à savoir quand la piscine sera-t-elle de nouveau opérationnelle ? Mme l'Adjointe répond que la piscine étant maintenant administrée par la communauté de communes et non plus par la municipalité de Villerupt, des travaux sont ou doivent être entrepris, mais aucune date de réouverture n'est pour le moment fixée.
- Mme Dubois-Julien fait part à l'assemblée d'une possibilité prochaine de récupérer quelques ordinateurs fixes pour les enseignants volontaires. Elle recontactera l'école quand cela sera d'actualité.